Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2019 : Métropole, septembre 2019 (session de remplacement)

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2019 « Métropole », septembre, sujet de remplacement. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

Question 1

L'auteur est François Mitterrand, président de la République française de 1981 à 1995. Il s'exprime à la radio et à la télévision le 25 mars 1987. Il est un partisan convaincu de la construction européenne. Ainsi, il parle d'une « grande date », « l'une des plus importantes de l'histoire ». De plus, il salue les « hommes imaginatifs et courageux » qui l'ont lancée. Enfin, il appelle à « poursuivre l'œuvre et l'achever », en affirmant que « telle est la direction que la France doit prendre ».

Question 2

L'événement est la signature du traité de Rome, le 25 mars 1957. Six pays le signent : la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Il crée la Communauté économique européenne (CEE), qui établit un marché commun. Le discours de 1987 en célèbre le trentième anniversaire.

Question 3

La phrase soulignée décrit l'Europe de 1945 : ruines, deuil, terres dévastées, continent « coupé en deux ». Elle permet d'identifier un objectif de la construction européenne : assurer la paix durable en Europe. Pour cela, il faut réconcilier les « ennemis d'hier », en particulier la France et l'Allemagne. Il faut aussi éviter le retour des guerres meurtrières. On peut aussi retenir comme objectif la reconstruction économique du continent. Il faut nommer l'objectif et l'expliquer en s'appuyant sur la phrase. Par exemple : après deux guerres mondiales et les destructions, les Européens veulent s'unir pour ne plus se faire la guerre.

Question 4

Passage possible : « Soyons au rendez-vous du 31 décembre 1992 qui verra s'abattre toutes les frontières intérieures et l'Europe s'ouvrir aux douze peuples qui la composent. » Il évoque le grand marché sans frontières (le Marché unique de 1993). Il évoque aussi la libre circulation des

personnes, des marchandises, des services et des capitaux entre les pays membres.

Question 5

Deux domaines à citer avec un exemple du texte. D'abord, la technologie et l'espace (« Hâtons l'Europe technologique », « Conquérons l'espace »). Ensuite, la communication, l'éducation et la culture (« Organisons nos moyens de communication, d'éducation et de culture »). On peut citer aussi « Formons les jeunes... dans les universités de leur choix ». Il y a aussi la solidarité sociale (« Réduisons les inégalités entre pays, entre régions... »). Enfin, la sécurité et la défense (« décidera elle-même des moyens de sa sécurité »). Le correcteur valorise le choix de deux domaines différents, avec la citation exacte.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit (13 points)

Le territoire français n'est pas homogène : les richesses, les emplois et les services se concentrent dans certains espaces. Cela crée des inégalités que l'État, les collectivités et l'Union européenne cherchent à réduire par l'aménagement du territoire.

I. Des inégalités entre les territoires. Les métropoles, en particulier l'Île-de-France, Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux, concentrent la population et les emplois qualifiés. Elles regroupent aussi les universités, les centres de recherche et les grandes infrastructures. À l'inverse, des espaces ruraux comme la « diagonale des faibles densités » (du Massif central aux Ardennes) perdent des habitants. Ils perdent aussi des services publics, vieillissent et sont mal desservis. Les territoires ultra-marins connaissent un chômage et une pauvreté plus élevés, et certains quartiers de banlieue sont en difficulté. Les inégalités concernent donc les revenus, l'emploi, l'accès aux transports, aux soins et au numérique.

Deuxième partie : les moyens de réduire les inégalités

II. Des moyens pour les réduire. L'État mène une politique d'aménagement depuis les années 1960 (création de la DATAR en 1963). D'abord, il encourage les entreprises à s'installer en province. Ensuite, il construit des infrastructures : autoroutes, lignes à grande vitesse comme le TGV, aéroports, haut débit et fibre optique. Enfin, il soutient des pôles de compétitivité et des universités dans les métropoles régionales.

Pour les territoires en difficulté, il crée des aides spécifiques : zones de revitalisation rurale. Il mène aussi la politique de la ville pour les quartiers prioritaires. Il prévoit enfin des plans pour l'outre-mer. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes), renforcées par la décentralisation, aménagent leur territoire et attirent habitants et entreprises. L'Union européenne finance des projets régionaux par des fonds structurels (FEDER).

Exemple : la ligne à grande vitesse rapproche des villes de Paris et désenclave des territoires. Le développement du télétravail et de la fibre aide aussi les espaces ruraux à retenir et à attirer des habitants.

Conclusion. Les inégalités territoriales persistent. Pourtant, les politiques d'aménagement (État, régions, Union européenne) cherchent à rendre les territoires plus équilibrés, plus

attractifs et plus solidaires.

2. Carte (7 points)

a. Deux mers ou océan qui bordent la France, à localiser et à nommer sur le fond de carte. Ce sont la Manche et la mer du Nord au nord, l'océan Atlantique à l'ouest, la mer Méditerranée au sud.

b. On colorie la France métropolitaine d'une teinte pleine (une couleur, par exemple le bleu). On reporte la même couleur dans la case de la légende « France métropolitaine ».

c. Quatre États membres de l'Union européenne qui ont une frontière avec la France. Il y a la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. La Suisse et Monaco ne sont pas membres de l'Union. Il faut nommer exactement quatre États et les placer correctement.

d. La ville française qui abrite une institution européenne est Strasbourg (Parlement européen, Conseil de l'Europe). Elle se trouve dans l'Est, sur la frontière avec l'Allemagne. On la repère par l'un des points noirs de la carte et on la nomme sur le fond de carte.

e. Des flèches à deux pointes représentent les flux transfrontaliers (travailleurs frontaliers, marchandises, touristes). Elles montrent que les échanges se font dans les deux sens, à travers les frontières. Cela concerne la France et ses voisins. La taille ou l'épaisseur des flèches peut indiquer l'importance du flux.

f. Légende à compléter : l'espace dessiné par le contour épais s'intitule « la dorsale européenne » (ou « mégalopole européenne »). C'est le cœur économique et le plus dense de l'Europe. Les autres éléments (villes sièges d'institutions européennes : Strasbourg, Bruxelles, Luxembourg, Francfort ; flux transfrontaliers) sont déjà donnés.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1

À 15 ans, Léa Moukanas a fondé l'association Aïda pour aider les enfants atteints d'un cancer. Elle a rencontré des difficultés. Les organisations de lutte contre la maladie ont refusé son aide parce qu'elle était trop jeune. Sinon, elles ne lui ont confié que des tâches ingrates (tenir des stands). Elle n'avait pas l'impression de pouvoir changer les choses. Alors elle a créé sa propre association. Elle compte 500 membres trois ans plus tard, dont 80 % de moins de 18 ans.

Question 2

Informations possibles : 56 % des 18-30 ans se disent prêts à devenir bénévoles. Le bénévolat des 15-35 ans a progressé de 33 % entre 2010 et 2016. De plus, 16 % des 18-30 ans s'engagent dans des structures. Elles défendent des causes sociales, humanitaires, environnementales ou contre les discriminations. Enfin, l'association de Léa compte 500 membres dont 80 % de mineurs. Le candidat choisit une information et explique qu'elle montre l'engagement et la solidarité des jeunes.

Question 3

Le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports a publié l'affiche. Il s'agit donc de l'État (logo de la République française). Elle fait partie de l'opération « Place aux jeunes ».

Question 4

La loi Égalité et Citoyenneté (2017) permet aux jeunes, dès 16 ans, de créer et de gérer une association. Ils n'ont pas besoin d'autorisation préalable de leurs parents. L'État lève ainsi un obstacle et donne aux mineurs de nouveaux droits.

Question 5 – texte argumenté

Les jeunes ont toute leur place dans les associations, car l'engagement n'a pas d'âge. Léa Moukanas l'a prouvé : à 15 ans, elle a fondé une association qui rassemble 500 membres.

D'abord, les jeunes sont motivés et nombreux à vouloir agir. Plus de la moitié des 18-30 ans se disent prêts à devenir bénévoles. Le bénévolat des 15-35 ans progresse. Ensuite, ils apportent de l'énergie, des idées nouvelles et la maîtrise des outils numériques, utiles pour communiquer et mobiliser. Enfin, s'engager leur permet d'apprendre la responsabilité, le travail en équipe et la solidarité, valeurs essentielles de la République. Dans mon collège, des élèves sont délégués ou membres d'un club ou d'un projet solidaire. Ils organisent une collecte pour une association ou aident des élèves en difficulté. Ainsi, ils montrent déjà que l'on peut être utile à tout âge.

Les associations ont donc tout intérêt à faire confiance aux jeunes et à leur confier de vraies responsabilités. Elles y gagneront de nouveaux membres et une société plus solidaire.

Conseils pour le jour J

- Lisez le chapeau et la source du document : ils donnent l'auteur, la date et le contexte. On les demande souvent en première question.
- Quand on demande de « relever », recopiez un passage exact entre guillemets sans le reformuler.
- Pour la carte, respectez la consigne de chaque lettre et n'oubliez pas de compléter la légende avec les mêmes figurés.
- En géographie, organisez votre développement en deux parties : les inégalités, puis les actions pour les réduire.
- En EMC, utilisez le texte, un chiffre et un exemple concret pour que vos arguments soient solides.